



D.2021.02.10.1.26

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Février 2021

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

1.26 – 3^{ème} Ligne de Métro - Marché n° M3 2020 14322 M - Mission de repérage et de diagnostics préalables aux travaux de déconstruction – Lot 2 : Secteur Centre à conclure avec SOCOTEC - Autorisation de signer le marché

L'an deux mille vingt et un, le dix février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (pouvoir M. Carles)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (pouvoir M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (pouvoir M. Chollet)	
TRAUTMANN Pierre		X (pouvoir M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick		X (pouvoir M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210211-20210210-1-26D-DE
Date de télétransmission : 11/02/2021
Date de réception préfecture : 11/02/2021

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3ème ligne de métro et ligne aéroport express.
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3ème Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et a décidé d'en poursuivre la réalisation.

Les prestations du marché concernent les missions de repérage et diagnostics préalables nécessaires aux travaux de déconstruction liés aux chantiers d'aménagement des stations, des ouvrages annexes et autres ouvrages spéciaux.

Les prestations feront l'objet de bons de commande par bâtiment ou par secteur à expertiser.

La durée globale du marché d'études est estimée à 48 mois.

L'ensemble des prestations est réparti en 3 lots géographiques faisant chacun l'objet d'un marché distinct.

Le présent marché concerne le lot n° 2 « Secteur Centre » situé du tympan de l'ouvrage annexe OA03 (inclus) jusqu'à l'intersection Projet/Terrain Naturel au niveau de l'interstation Montaudran Halte – Montaudran innovation Campus, et comprend la réalisation des prestations suivantes :

- le repérage et diagnostics avant déconstruction sur le bâti existant (amiante, plomb, termites)
- le repérage d'amiante et d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les revêtements routiers
- le repérage d'amiante dans les matériaux de constitution des réseaux enterrés susceptibles d'être déposés ou abandonnés pendant les travaux du projet 3^{ème} Ligne
- Le diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la déconstruction
- La recherche d'amiante dans les matériaux de constitution des réseaux enterrés

La procédure retenue est un appel d'offres ouvert lancé après avis d'appel public à la concurrence soumis aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 et R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis, le 15 octobre 2020, aux publications du BOAMP et JOUE et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 20 novembre 2020 à 12h00.

7 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

- Groupement Immodiag – Atlas Contrôles - Ambiente - Diagonale – Tempodiag
- Groupement DEKRA - XMGE – SLC
- Socotec
- Geodem
- Adia
- Ex'Im Expertises
- Aléa Contrôles

Toutes des candidatures ont été considérées comme recevables.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 25 Janvier 2021, attribué le marché à l'entreprise SOCOTEC pour un montant maximum de 577 000,00 €HT, le détail estimatif s'élevant à 191 382,00 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché M3 2020 14322 M avec l'entreprise SOCOTEC.

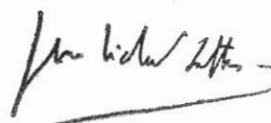
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés
(MM. Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote)

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise SOCOTEC, le marché n° M3 2020 14322 M concernant la réalisation des missions de repérage et de diagnostics préalables aux travaux de déconstruction du lot n°2 relative au secteur Centre, pour un montant maximum de 577 000,00 €HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES